



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR



## PROGRAMME DE FORMATION : Savoir Rouler à Vélo

**Inscription sur le lien :** <https://forms.gle/4dJXySSwYZDnP2x7>

**Les 5, 6 et 17 Novembre 2020** au CREPS de Dijon, 15 Rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30. Possibilité de se restaurer sur place. **Aucun frais pédagogique**

Le programme « savoir rouler à vélo » (SRAV) est une initiative interministérielle, pensée au bénéfice direct des enfants et des familles. Il est piloté par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur, la ministre des Transports.

### **Enjeux :**

Le Programme « Savoir Rouler à Vélo » propose aux familles un dispositif accessible et utile destiné à renforcer la pratique du vélo chez les enfants, mais aussi les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique.

Tout comme d'autres programmes développés au sein des établissements scolaires, il fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité, tout en encourageant un mode économique et écologique de déplacement.

Ce programme propose aux enfants, de suivre une formation encadrée de 10 heures réparties en 3 étapes :

- ➡ Bloc 1 : Savoir pédaler – Maîtriser les fondamentaux du vélo
- ➡ Bloc 2 : Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- ➡ Bloc 3 : Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique

**Le complément des savoir rouler en milieu naturel :** donne la possibilité aux jeunes d'apprendre à rouler sur différents types de voies : sentiers, chemins, pistes ou routes.

### **La formation vise à former des animateurs à être capable :**

- D'animer les 3 blocs de compétences du SRAV,
  - ➡ Bloc 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo.
  - ➡ Bloc 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
  - ➡ Bloc 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique.
- De concevoir et animer des séquences pédagogiques adaptées au milieu naturel,

## ➔ Programme

- **Conditions pratiques** : venir avec son propre matériel (possibilité de prêt sur demande)
- **Un positionnement sera effectué pour les éducateurs fédéraux. Ces derniers pourront bénéficier d'un allègement de formation.**

<b>Journée 1 : Jeudi 05 Novembre</b>	
<b>Matin : 9H30 – 12H30</b>	Accueil - Présentation global du dispositif « savoir rouler à vélo » et de ses outils pédagogiques. <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Rôles et responsabilités de l'animateur</i></li> <li>- <i>Taux d'encadrement cyclisme</i></li> </ul> - Savoir organiser les séquences pédagogiques du bloc 1 : <b>savoir pédaler</b> . - Connaître la réglementation relative au savoir rouler à vélo en milieu naturel (réglementation spécifique, réglementation ACM)
<b>Après-midi : 13H30 – 16H30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir organiser les séquences pédagogiques du bloc 1 :</li> </ul> => Focus « être capable de maîtriser les fondamentaux » <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir les adapter au milieu naturel</li> </ul>
<b>Journée 2 : Vendredi 06 Novembre</b>	
<b>Matin : 9H30-12H30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir organiser les séquences pédagogiques du bloc 2 : <b>savoir circuler</b>.</li> </ul> => Focus sur être capable de vérifier le bon fonctionnement de vélo et effectuer les réparations basiques
<b>Après-midi : 13H30-16H30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir organiser les séquences pédagogiques du bloc 2 : <b>savoir circuler</b>.</li> </ul>
<b>Journée 3 : Mardi 17 Novembre</b>	
<b>Matin : 9H30 – 12H30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir organiser les séquences pédagogiques du bloc 3 : <b>savoir rouler à vélo en milieu urbain et naturel</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de circuler en connaissant le code de la route</li> <li>- Etre capable de reconnaître les espaces de circulation à vélo</li> </ul> Etre capable de circuler seul et en groupe en milieu urbain ou naturel.
<b>Après-midi : 13H30 – 16H30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de circuler seul et en groupe en milieu urbain.</li> <li>- Etre capable de circuler en tenant compte des autres cyclistes et piétons et communiquer avec eux (en espace clos)</li> </ul>

**Inscription** : <https://forms.gle/4dJYyssSwYZDnP2x7>

**Renseignements** :

Stéphane Germain : 03.80.68.30.97 ou par mail [stephane.germain@cote-dor.gouv.fr](mailto:stephane.germain@cote-dor.gouv.fr)

Maxime Eckentschwiller (coordonateur) : 06.25.47.79.06 ou par mail [maxeckent@gmail.com](mailto:maxeckent@gmail.com)